

PROCES VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2018

L'an deux mil dix huit, le vingt six novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Marie Bouchet, Maire,

Date de convocation : 19 novembre 2018

Présents : Mmes Florence Latyk, Karen Blondel-Mathis, Mrs Jean-Marie Bouchet, Xavier Chaudron

Absents excusés : M. Alain Guyot, M. Philippe Karcher, M. Michel Oeillet

M. Guyot a donné procuration à Mme Latyk

Mme Blondel Mathis a été nommée secrétaire

Le maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte de la mairie et transmis au contrôle de légalité le 03 décembre 2018.

20181126-025) Renouvellement du contrat d'entretien des cloches :

Le conseil décide à l'unanimité de renouveler le contrat d'entretien des cloches avec l'entreprise Chrétien pour 3 ans (2019-2021).

Tarifs: 199 euros HT par an

20181126-026) Indemnité du trésorier :

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas verser l'indemnité de conseil pour 2018

Vote : 1 pour et 4 contre

20181126-027) Bon cadeau aux agents pour Noël:

Le conseil décide à l'unanimité l'achat d'un bon cadeau d'une valeur de 60€ pour chaque agent communal.

20181126-028) Site internet :

Par courrier envoyé au maire, Mme Caroline Grisolet a réclamé que son activité figure sur le site internet de Beaulieu-en-Argonne. Après vérification des données publiées par la commune, son activité figure bien avec celle des autres restaurateurs. Mme Grisolet affirme que la carte figurant sur le site est fautive : une vérification sera faite et un courrier sera envoyé si nécessaire à l'office du tourisme pour que la prochaine carte soit corrigée.

20181126-029) Colis des anciens :

L'âge pour l'obtention du cadeau de fin d'année des anciens est remonté à 70 ans.

Les résidents secondaires bénéficieront du cadeau de fin d'année.

Pour cette année, ce seront des colis préparés par l'association de Lavoye.

Pour les enfants domiciliés à Beaulieu en Argonne et les enfants des agents communaux : le conseil décide d'offrir des tickets de cinéma pour les séances diffusés à Triaucourt.

20181126-030) divers :

- Suite à la réforme de la gestion des listes électorales, M. Alain Guyot sera le président de la commission de contrôle des listes électorales à partir du 1^{er} janvier 2019

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire propose de lever la séance.

Prochaine réunion fixée le 25 mars à 20h.